


• Appel d'offres BOAMP

Objet du marché	Marché de maîtrise d'oeuvre pour l'élaboration d'un diagnostic et d'un schéma directeur sur bâtiments existants aux archives Nationales sur le site à Fontainebleau
Acheteur public	OPPIC
Personne responsable du marché	30, rue du château des rentiers - cS 61336 F- 75647 Paris Cedex 13. Site web : http://www.oppic.fr . Adresse du profil d'acheteur (URL) : https://www.e-marches.oppic.fr .  Voir sur la carte

Identification de l'organisme qui passe le marché :

OPPIC, 30, rue du château des rentiers - cS 61336, à l'attention de M. le président de l'oppic, F-75647 Paris Cedex 13. Adresse(s) internet : Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.oppic.fr> . Adresse du profil d'acheteur : <https://www.e-marches.oppic.fr> . Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Auprès du (ou des) point(s) de contact(s) susmentionné(s). Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Auprès du (ou des) point(s) de contact(s) susmentionné(s). Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Auprès du (ou des) point(s) de contact(s) susmentionné(s).

Caractéristiques principales :

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

Archives Nationales sur le site de Fontainebleau - marché de maîtrise d'oeuvre pour l'élaboration d'un diagnostic et d'un schéma directeur sur bâtiments existants.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Services :

Catégorie de services n° 12 Services d'architecture ; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et techniques ; services d'essais et d'analyses techniques.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services archives Nationales site de Fontainebleau, 77300 Fontainebleau.

Code NUTS : FR102.

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne un marché public.

II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

La présente consultation négociée est passée en application des articles 74.iii.1°, alinéa 5 a. Et 35.i.2° du code des marchés publics.

La mission confiée au titulaire concerne une mission de diagnostics et de schéma directeur sur le site des archives nationales de Fontainebleau.

Il pourra être fait appel à l'exécution de prestations similaires dans le cadre des études du schéma directeur, conformément à l'article 35-2-6° du code des marchés publics.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

71000000.

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui.

II.1.8) Lots :

Division en lots : non.

II.1.9) Variantes

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale .

La mission porte sur des bâtiments existants construits de la seconde moitié du 20ème siècle à nos jours. Ces bâtiments sont au nombre de 6 dont 3 doivent être démolis.

La surface totale de ces bâtiments est de 56 000 m2 dont 11 000 m2 pour les bâtiments devant être démolis.

La mission comprend:

I - un diagnostic des existants

II - l'élaboration d'un schéma directeur portant sur:

- la mise en sécurité au regard de la sécurité incendie ;

- le désamantage des locaux ;

- l'amélioration des performances thermiques et le choix d'un système de chauffage ;

- la remise aux normes et la refonte des installations techniques ;

- la remise à niveau de la sureté ;

- l'amélioration de l'accessibilité tous handicaps.

Et devra aboutir à l'établissement:

A) d'un programme de travaux urgents à entreprendre dès 2014,

B) d'un programme pluriannuel de travaux chiffré assorti d'une proposition d'échéancier.

II.2.2) Informations sur les options :

II.2.3) Reconstitution

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution des travaux :

Durée en mois : 12(à compter de la date d'attribution du marché).

Conditions relatives au marché :

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés : Le marché ne prévoit pas de retenue de garantie. Le recouvrement des sommes dont le titulaire serait reconnu débiteur au titre du marché sera effectué selon la procédure de l'ordre de reversement.

III.1.2) Modalités essentielles de de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Modalités de financement : budget de l'oppic.

Modalités de paiement : le règlement du marché sera effectué conformément aux dispositions prévues par l'article 98 du code des marchés publics (délai global de paiement de 30 jours) .

Des acomptes seront versés au fur et à mesure de l'exécution du marché dans le respect des règles de la comptabilité publique et de l'article 91 du code des marchés publics.

Une avance pourra être versée aux titulaires dans les conditions prévues aux articles 87 et 90 du code des marchés publics.

Le moyen de paiement retenu est le virement.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché .

L'attention des candidats est attirée sur le fait que cette procédure ne s'adresse qu'à des bureaux d'études techniques.

Ils devront assurer les études d'évaluation et de diagnostics sur l'ensemble des lots:

- structure ;
- fluides (CVC, Cfo, Cfa, plomberie) ;
- énergies ;
- sécurité ;
- accessibilité

Le(S) candidat(s) devra(ont) justifier des compétences en:

- génie climatique ;
- rénovation d'installations techniques ;
- structures ;
- prévention incendie ;
- accessibilité tous handicaps ;
- amiante et plomb.

Le BET ou groupement de BET devra disposer d'un économiste.

Le cas échéant, les opérateurs économiques peuvent soumissionner sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint en application de l'article 51 du code des marchés publics. Toutefois en application de l'article 51-7 du code des marchés publics, le groupement attributaire de marché devra revêtir la forme d'un

groupement solidaire.

En cas de groupement de BET, le mandataire sera impérativement le BET fluides. Le mandataire ne pourra soumissionner comme mandataire dans d'autres équipes. Les autres membres du groupement peuvent soumissionner dans plusieurs équipes. Le BET mandataire coordonnera d'un point de vue opérationnel l'action et les productions de l'ensemble des membres du groupement du BET.

III.1.4) Autres conditions particulières :

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

III.2.2) Capacité économique et financière :

III.2.3) Capacité technique :

III.2.4) Informations sur les marchés réservés :

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession particulière non.

III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : non.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Type de procédure :

IV.1.1) Type de procédure :

Négociée.

Des candidats ont déjà été sélectionnés : non.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

Nombre minimal envisagé : 3.

Nombre maximal : 4.

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : le nombre envisagé de 4 candidats maximum a été retenu en considération de la lourdeur qu'impliquerait une procédure comportant un nombre plus élevé, sans pour autant qu'un tel nombre plus élevé favorise la compétition entre les différents candidats.

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : oui.

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

IV.2.2) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : non.

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :

Documents payants : non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

12 avril 2013, à 12:00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Langue(s) officielle(s) de l'UE français

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

Autres renseignements :

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable : non.

VI.2) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

VI.3) Informations complémentaires .

Il est rappelé aux candidats que s'agissant d'une procédure restreinte, le dossier de consultation des entreprises sera transmis à l'issue de la sélection des candidatures et aux seuls candidats sélectionnés.

Les candidats doivent fournir l'ensemble des justifications demandées. Seuls les candidats sélectionnés se verront remettre un dossier de consultation.

La liste des candidats retenus sera arrêtée par le pouvoir adjudicateur sur la base de critères de sélection suivants (par ordre décroissant) :

- la qualité et l'expérience professionnelle des candidats, notamment en matière d'opération de nature équivalente ;

- les capacités techniques et financières des candidats appréciées au regard des enjeux et de la nature du projet, notamment en terme de pertinence et de composition de l'équipe

A - dossier administratif:

- formulaire Dc1, Lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante: http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm) ;

- formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse

suivante: http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm) ;

- déclaration concernant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché, réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- s'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;
- si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

B - dossier technique:

- pour tous les opérateurs, membres du groupement: dossier de références des trois dernières années précisant pour chacun: le type et les caractéristiques de l'opération, les prestations et la mission effectivement réalisée, la date de livraison, le montant (Ht) des prestations; le maître d'ouvrage public ou privé. Le dossier de références sera présenté comme suit ;
- dix références au maximum réalisées, dûment renseignées, la présentation de prestations pertinentes sera vivement souhaitée

En cas de groupement, les références communes à tous les opérateurs membres du groupement sont à privilégier.

C - conditions de remise des candidatures:

Les candidatures seront remises sous double enveloppe cachetée en un original et une copie :

- l'enveloppe intérieure portant le nom du candidat et la mention "Marché négocié - archives Nationales site de Fontainebleau - schéma directeur technique - candidature" ;
- l'enveloppe extérieure portant le nom du candidat et la mention "Marché négocié - archives Nationales site de Fontainebleau - schéma directeur technique - candidature - ne pas ouvrir par le service courrier"

À l'adresse suivante: OPPIC, Département des marchés et des affaires juridiques - 30, rue du château des rentiers - cS 61336 - 75647 Paris Cedex 13 ou contre récépissé à la même adresse bureau 358 3ème étage de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

Les plis seront impérativement remis avant la date limite indiquée dans le présent avis par tout moyen permettant de donner une date certaine à leur réception et de garantir la confidentialité de leur contenu à l'adresse indiquée ci-avant.

Le candidat devra tenir compte des délais postaux, le pouvoir adjudicateur ne pouvant être tenu pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier.

Les candidats pourront s'il le souhaitent faire parvenir leur candidature au format électronique sur le site: <https://http://www.e-marches.oppic.fr> , ils y trouveront une aide en ligne.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ainsi

que ceux remis sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

Il est indiqué qu'une consultation relative à une mission de maîtrise d'oeuvre sera lancée après l'établissement du schéma directeur. Le candidat retenu, sous réserve de l'égalité de traitement des candidats, pourra participer à la dite consultation.

D) Renseignements complémentaires :

Pour obtenir des renseignements d'ordre technique et administratif qui leur seraient utiles, les candidats devront faire parvenir, au plus tard 10 jours avant les date et heure limites, une demande à :

André Debray -

Fax : 01 44 97 79 03

Adresse électronique : a.debray@oppic.fr

Ou

Jeannick Lorenzini

Fax : 01 44 97 79 03

Adresse électronique : j.lorenzini@oppic.fr

Les renseignements complémentaires seront communiqués par le représentant du pouvoir adjudicateur 6 jours au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des candidatures.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 8 mars 2013.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630, F-77008 Melun Cedex. E-mail : greffe.ta-melun@juradm.fr . Tél. : (+33) 1 60 56 66 30. URL : <http://melun.tribunal-administratif.fr> . Fax : (+33) 1 60 56 66 10

VI.4.2) Introduction des recours

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- référé précontractuel : avant la conclusion du marché (article L551-1 à -12 et R551-1 à 6 du code de justice administrative) ;

- référé contractuel : 31 jours après la publication de l'avis d'attribution ou à défaut, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L551-13 à -23 et R551-7 à -10 du code de justice administrative) ;

- recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 et R421-3 du code de justice administrative) ;

- recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 8 mars 2013.

Autres :

Publiée dans 1 département(s) :

La présente consultation négociée est passée en application des articles 74.iii.1°, alinéa 5 a. Et 35.i.2° du code des marchés publics.

La mission confiée au titulaire concerne une mission de diagnostics et de schéma directeur sur le site des archives nationales de Fontainebleau.

Il pourra être fait appel à l'exécution de prestations similaires dans le cadre des études du schéma directeur, conformément à l'article 35-2-6° du code des marchés publics.

N° de l'annonce	13/0051 - 294/2
Edition BOAMP	(B) : Fournitures et prestations
Référence BOAMP	13-37698
Mode de passation	Marché négocié
Département	<ul style="list-style-type: none">• 77 Seine-et-Marne• 75 Paris
Date de parution	13/03/2013
Date limite de réception des plis	12/04/2013
Classification CPF	<ul style="list-style-type: none">• 74 (Services fournis principalement aux entreprises)
Descripteurs BOAMP	<ul style="list-style-type: none">• Maîtrise d'oeuvre

Les informations peuvent être exploitées par les clients pour les besoins internes.